Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 58 (1961)
Heft: 1

Rubrik: Rapports ; Conférences ; Congrès

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

très bien, mais si vous n'avez que le samedi et dimanche pour ces visites, que le rucher est éloigné du domicile et que vous n'avez pas de voiture pour vous y rendre le soir, comment faut-il faire ? Faut-il renoncer aux abeilles ? Nous n'avons pas à choisir le temps, de même que nous devons adopter des moyens simples, rapides et précis. L'âge d'une reine sera facilement indiqué à l'aide d'une punaise de couleur enfoncée dans la ruche. Une colonie répérée pour l'élevage de l'année suivante se distinguera à l'aide d'une seconde punaise.

Un vigneron qui cherche du bois pour greffer ne note pas le nombre de feuilles, de sarments, le poids de la grappe de raisin, la hauteur du cep, etc. Au moment des vendanges il passe dans la vigne et à l'aide d'un pinceau marque les ceps qui lui conviennent. Il doit en être de même en apiculture : simplicité, rapidité. Voilà ce que tout le monde recherche aujourd'hui. Laissons les longues annotations aux laboratoires, aux centres de recherches, à ceux qui remplissent les statistiques fédérales.

Là encore, toute comme en comptabilité, il est facile de composer ses notes au cours de l'hiver en vue du concours, et j'ai l'impression que ce genre de tricherie n'est pas rare.

La matière ne manque pas dans ce domaine, mais le but recherché n'est-il pas de relancer les concours ? A mon idée il faut revoir les règlements et les adapter aux circonstances. La comptabilité, les annotations, la question du maturateur, de l'extracteur ainsi que de la bascule obligatoires n'offrant en réalité aucune base certaine, pourquoi les maintenir ? Supprimez-les et, à la rigueur, compensez-les par des questions plus approfondies sur les maladies, sur l'élevage des reines et, pourquoi pas, sur l'anatomie de l'abeille.

Si ces points pouvaient être acceptés, je m'inscris pour la saison prochaine. *J.-P. Berset.*

Réd. C'est sous toute réserve que nous publions l'article ci-dessus. Chacun a le droit de s'exprimer dans une « Tribune libre » et l'auteur, qui n'est certainement pas un bureaucrate, est partisan de mesures simples, rapides et pratiques. Nous l'en félicitons. Mais, par contre, que penser de toutes ces éventuelles tricheries sur lesquelles on insiste tant ? La majeure partie des objections relatives au règlement du concours des ruchers est basée sur le principe de la mauvaise foi. Alors ! Si certains cas isolés ont pu occasionnellement se produire, il y a hélas dans tous les domaines des exceptions, nous ne pouvons admettre que ce genre de tricherie soit monnaie courante chez les apiculteurs. Des arguments plus solides que ceux basés sur la mauvaise fois uniquement pourraient faire l'objet de nouvelles études. Nous attendons des propositions.

RAPPORTS – CONFÉRENCES – CONGRÈS

Intéressante conférence à la Section de Lausanne

Notre président, M. Bovey, salua la présence parmi nous de quelques membres amis : MM. Valet, Morges, Simon, président de la section de Bière, Martignier, de la section d'Orbe, attirés sans doute par la conférence de M. Humair.

Avant de donner la parole à notre conférencier du jour, divers sujets furent traités et en particulier celui de la propagande qu'il conviendrait de faire dans le cadre de la semaine du miel.

La « Lausanne » ayant son activité dans un important centre de consommation de notre canton, tenait à faire un effort spécial et diverses propositions furent examinées. On retint l'idée de faire cette propagande par la voie de la presse, dans la « Feuille d'Avis », en un reportage illustré, paraissant si possible sur la page « magazine », complété par une réclame en faveur du miel suisse. C'est alors que M. Aebi lut le charmant article qu'il avait composé à cet effet.

Puis la parole fut donnée à M. Humair qui s'était documenté sur la façon de rendre l'apiculture rentable et qui avait visité à deux reprises les Etablissements Leclerc aux Arsures, près d'Arbois, en France.

Beaucoup d'apiculteurs suisses se lamentent sur le fait que leurs abeilles ne leur rapportent pas ce qu'ils devraient pouvoir en attendre. Voici comment les Leclerc s'organisent :

Ils sont quatre hommes, jeunes et enthousiastes, qui s'occupent de leurs deux mille ruches avec une dextérité et une rapidité incroyables.

En effet, ces ruches, fabriquées par eux-mêmes, sont simplifiées au maximum : toit plat, planchette de vol supprimée — le font mince dépasse un peu et permet aux abeilles de se poser tout de même. Ces ruches leur reviennent à moins de 30 fr. et sont très bien construites. Leur légèreté rend le travail plus rapide. Le nourrissement se fait par boîtes de 3 kg. retournées sur le nourrisseur. En automne on donne 9 kg. d'un coup. Ce sirop assez concentré (2/3-L/3) se prépare à froid. Les abeilles sont nourries à n'importe quelle heure et par n'importe quel temps. Etant de force égale il n'y a pas de pillage. Le transport des ruches se fait avec le trou de vol ouvert dans une camionnette Citroën entièrement fermée. Les Leclerc ont une assurance qui couvre les frais occasionnés par des piqûres éventuelles, mais n'ont eu qu'un seul accident de ce genre.

La récolte se fait également avec une extrême rapidité : on prépare dix ruches en plaçant une toile imbibée d'acide phénique, et on enlève les hausses qui sont immédiatement remplacées par une hausse vide. Puis, après que les rayons sont désoperculés, on place la hausse entière dans un extracteur spécial qui peut en contenir quatre. Grâce à la forme de cet extracteur les quatre hausses ressortent propres. Le miel s'écoule dans une cuve. Il est pompé et transvasé dans un maturateur par un tube transparent.

Les reines sont changées chaque année. Ils récoltent en moyenne 15 kg. par ruche annuellement. Les Leclerc estiment qu'il faut 12 kg. de miel vendu à 3 fr. 50 pour que leur entreprise soit rentable. En plus de leurs 30 tonnes de miel, ils récoltent du pollen et de la gelée royale.

Le pollen est récolté entre le corps de ruche et la hausse, les abeilles entrant par une ouverture, celle du bas étant fermée, cela pour éviter que le pollen ne moisisse. Il est recueilli dans un petit récipient puis séché aux rayons infrarouges. En Suisse, il se vend 40 fr. le kg. et les abeilles en ont suffisamment pour qu'on puisse en prélever 1 à 1,5 kg. par ruche.

La récolte de la gelée royale est simplifiée également. Une jeune fille, très habile, peut enlarver 600 alvéoles à l'heure. Après que la gelée royale a été pompée, les larves sont récupérées et vendues.

Aux Etablissements Leclerc le miel se met en bocaux de verre coûtant 20 ct. environ et contenant 500 grammes. Une machine en remplit de deux à quatre mille à l'heure.

Pour soutenir sa réputation notre miel devrait être présenté de façon impeccable et peut-être serait-il indiqué que l'apiculteur mette lui-même son miel en pots.

En France, M. Borneck, président du syndicat des producteurs de miel, a construit une étuve pour liquéfier le miel cristallisé. En 36 heures des fûts de 300 kg. sont liquéfiés. M. Borneck a prêté des brochures dans lesquelles l'étude de ces questions est très poussée.

En résumé, chez les Leclerc tout le travail est rapide, rationalisé à l'extrême et, tout étant utilisé, leur entreprise est rentable.

En Suisse, il n'y a pas de raison qu'un apiculteur, s'inspirant de toutes ces suggestions, s'organisant, n'arrive à soigner à lui seul 500 ruches et à y trouver son profit.

Mais, comme le relevait M. Valet, l'apiculture ne perdrait-elle pas son charme, sa poésie ?

A. Chabry.